

Bac. Pro. Maintenance des Systèmes de Production Connectés (M.S.P.C.)

et

Bac. Pro. Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés (M.E.L.E.C.)

Entrée en Seconde professionnelle « Famille de métiers ».

(Il n'y aura plus de « Seconde Professionnelle M.E.I. » ou « Seconde Professionnelle M.E.L.E.C. » à la rentrée 2021)

Vers le Bac. Pro. M.S.P.C.

Pas de changement pour les P.F.M.P. :  
6 semaines en Seconde + 8 semaines en  
Première + 8 semaines en Terminale

Vers le Bac. Pro. M.E.L.E.C.

Seconde Professionnelle P.M.I.A.

Seconde Professionnelle T.N.E.

FAMILLE DES MÉTIERS DU PILOTAGE ET DE LA MAINTENANCE  
DES INSTALLATIONS AUTOMATISÉES

FAMILLE DES MÉTIERS DES TRANSITIONS NUMÉRIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

4 Bac. Pro. dans cette famille :

7 Bac. Pro. dans cette famille :

Maintenance des Systèmes de Production Connectés (M.S.P.C.)  
Pilote de Ligne de Production (P.L.P.)  
Procédés de la Chimie, de l'Eau et des Papiers-Cartons (P.C.E.P.C.)  
Technicien de Scierie (T.S.)

Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques  
Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques  
Technicien du froid et du conditionnement d'air  
Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés  
Systèmes numériques Option A (Sûreté et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire)  
Systèmes numériques Option B (Audiovisuels, réseau et équipement domestiques)  
Systèmes numériques Option C (Réseaux informatiques et systèmes communicants)

Première Professionnelle M.S.P.C.

Première Professionnelle M.E.L.E.C.

Terminale Professionnelle M.S.P.C.

Terminale Professionnelle M.E.L.E.C.

**Points particuliers au Bac. Pro. M.S.P.C. :**

- Durant chacune des deux P.F.M.P. de la classe de Première Professionnelle (*fin du premier semestre et fin du second semestre*) une situation d'évaluation comptant pour l'examen final à lieu au sein de l'entreprise, **sur un système de production** (Maintenance préventive).

**Cela conduit à proscrire les entreprises telles que « mécanique automobile », « maintenance d'engins de motoculture et loisir », ...)**

- L'épreuve professionnelle (E3) représente un 45% de l'examen final (coefficient 12 sur un total de 27)

**IMPORTANT :**

Un élève entrant en Seconde Professionnelle P.M.I.A. ou Seconde Professionnelle T.N.E. au Lycée de La Borde Basse :

- A une bonification « Etablissement » pour intégrer la classe de Première M.S.P.C. ou Première M.E.L.E.C.
- A une bonification « Famille de métiers » pour intégrer un autre des Bac. Pro. « faisant partie de la famille » sur un autre établissement.